

Communiqué phytosanitaire

n°22 du 26 juin 2024

SOMMAIRE

Généralité

- Webinaire « scarabée japonais »

Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure sur pommier
- Carpocapse des prunes
- *Drosophila suzukii*
- Contrôle phytosanitaire d'été sur pommier
- Organismes de quarantaine – fruits à noyau

Viticulture

- Météo et Phénologie
- Coulure
- Mildiou
- Oïdium
- Flavescence dorée

GÉNÉRALITÉ

WEBINAIRE « SCARABÉE JAPONAIS »

Le Réseau de compétences Fruits et Baies, partenariat entre Agroscope et la Fruit-Union Suisse, organise un webinaire pour faire le point sur le scarabée japonais **le 3 juillet à 18h**. Au programme: aperçu de la situation globale en Suisse ; situation au Tessin et mesures de lutte ; stratégie de lutte mise en place à Kloten. Plus d'information et lien pour la participation sous [Webinaire «scarabée japonais»](#).

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Les 18, 19 et 20 juin des contrôles en groupe ont été organisés entre Chamoson (usine électrique) et Sion-Ouest. Aucun symptôme de cette maladie n'a été observé. Merci aux producteurs qui ont mis du personnel à disposition.

Dans les parcelles atteintes, des symptômes apparaissent encore. Ces parcelles doivent être contrôlées régulièrement (1 à 2 fois par semaine) et obligatoirement avant chaque intervention, notamment les éclaircissages manuels et les arrosages par aspersion. Les symptômes doivent être enlevés dans les 3 jours et dans tous les cas avant une pluie et éliminés en respectant les mesures d'hygiène. Au moins 40 à 50 cm de bois sain pour les pommiers et 1 m pour les poiriers et les cognassiers doivent être supprimés en plus des symptômes visibles. Les mesures d'hygiène et les précautions à prendre dans les vergers contaminés décrites dans les fiches techniques [n°705](#) et [707](#) d'Agroscope doivent être respectées lors de tous travaux.

Tout soupçon ou constat de feu bactérien doit être signalé à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères. L'annonce peut être faite directement sur l'application [ArcGis Survey 123](#) ou [via notre site internet](#).



TAVELURE SUR POMMIER

Selon nos observations, la pression en tavelure est plus ou moins forte selon les parcelles et les variétés. Des symptômes sur feuilles et **sur fruits** ont été observés dans de nombreuses parcelles. Pour rappel, en cas de symptômes visibles, il ne faut plus employer de produits à effet curatif. Seuls les produits de contact peuvent être appliqués, afin de limiter le risque d'apparition de résistance. Les conditions météorologiques des prochains jours restent favorables aux infections secondaires.



CARPOCAPSE DES PRUNES

Selon SOPRA, l'éclosion des larves de la 2^e génération a débuté. Si nécessaire, un traitement avec un larvicide peut être effectué. Seuil de tolérance : 1-3 % de pontes ou attaques sur fruits. Pour les produits homologués contre ce ravageur, veuillez consulter le [communiqué n° 21](#). Attention à respecter le délai d'attente selon vos variétés.

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures dans le réseau de pièges restent faibles (en moyenne, 9 individus par piège). Cependant, le dernier lot de cerises contrôlé présentait une infestation de 100% ! Sur un lot d'Orangered contrôlé hier, 8% des fruits étaient infestés.

L'évolution hebdomadaire dans les pièges en Suisse romande peut être suivie sur <https://agrometeo.ch/arboriculture/drosophila>. Pour les captures dans les parcelles en Valais, il faut ajouter un graphique correspondant dans « l'espace personnel » ([voir instructions pour ajouter un graphique sur Agrometeo](#)).

Il est impératif de mettre en place les mesures d'hygiène lors de la récolte : ne pas laisser des fruits surmaturés, non récoltés ou tombés au sol, réduire l'intervalle entre les cueillettes et maintenir le gazon très ras. Une fois cueillis, il faudra aussi réfrigérer rapidement à 1°C les fruits pour éviter les éclosions des œufs présents (voir [communiqué n° 19](#)).

Pour les produits homologués contre ce ravageur, veuillez consulter le [communiqué n° 20](#).

CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE D'ÉTÉ SUR POMMES

En raison de feu bactérien trouvé dans plusieurs parcelles sur les communes de Sion et Sierre, les contrôles ne pourront à nouveau pas être effectués en groupes cette année. Par contre, nous vous invitons à effectuer un contrôle individuel dans vos parcelles de pommiers et à nous transmettre les résultats. Un aperçu de la situation actuelle sera ensuite publié dans l'un des prochains communiqués phytosanitaires. De plus amples informations seront envoyées aux producteurs par courriel ces prochains jours.

ORGANISMES DE QUARANTAINE PRIORITAIRES EN VERGERS DE FRUITS À NOYAU

Longicorne à col rouge - *Aromia bungii*

Aromia bungii est originaire d'Asie du Nord-Est et a été diagnostiqué pour la première fois en Europe en 2011. Les larves se développent dans le bois des arbres fruitiers à noyau, qu'elles endommagent massivement, au point d'entraîner leur mort en cas de forte infestation. *A. bungii* est réglementé en tant qu'organisme de quarantaine prioritaire et est pour cette raison soumis à **l'obligation d'annoncer et de lutter**. Les symptômes d'une infestation sont en premier lieu des traces de sciure sur/autour du tronc. Une fiche technique contenant de plus amples informations est disponible sur www.aromia.agroscope.ch.

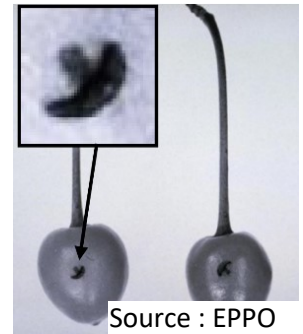


Source : Centro MiRT



Charançon américain du prunier - *Conotrachelus nenuphar*

Conotrachelus nenuphar est endémique aux États-Unis et au Canada. La présence de cette espèce de charançon n'a pas encore été constatée hors d'Amérique du Nord. Dans sa zone d'origine, *C. nenuphar* s'attaque de préférence aux fruits à noyau tels que l'abricot, la cerise, la pêche et la prune. Les œufs sont pondus dans les jeunes fruits, les larves rongent ensuite la chair et rendent le fruit invendable. **Les points de ponte en forme de croissant** sur les fruits en cours de maturation sont caractéristiques de ce ravageur. *C. nenuphar* est réglementé en tant qu'organisme de quarantaine prioritaire et est pour cette raison soumis à l'obligation d'annoncer et de lutter. Une fiche technique contenant de plus amples informations est disponible sur www.conotrachelus.agroscope.ch.



Source : EPPO

Merci de nous contacter (sca-oca@admin.vs.ch) si vous observez un de ces symptômes.

VITICULTURE

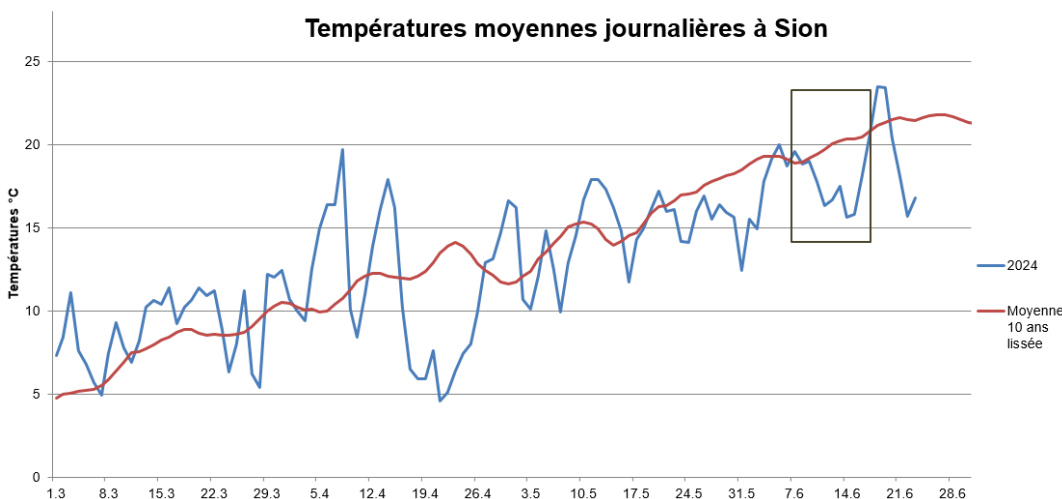
MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Depuis mercredi passé 18-23 mm de pluie sont tombés. Les bulletins météorologiques annoncent un temps encore assez changeant ces prochains jours avec des journées partiellement ensoleillées et des averses possibles.

La floraison est terminée et la vigne se trouve entre les stades BBCH 73-75 « développement des baies » et « petit pois ». Le millésime 2024 compte à ce stade environ 4 jours de retard sur la moyenne des dix dernières années ainsi que sur 2023.

COULURE

Les températures moyennes journalières durant la floraison ont été inférieures à la moyenne lissée des dix dernières années. Les conditions météo peu ensoleillées, fraîches et pluvieuses (14-15 juin) ont pu provoquer de la coulure. Ne pas confondre les symptômes de coulure avec les symptômes de mildiou sur grappe.



Encadré : période de floraison du Chasselas à Châteauneuf, 10.06 pleine fleur et 17.06 fin de floraison



Symptômes de coulure, Arvine. Absence de baies, dessèchement des boutons floraux, absence de sporulation.

MILDIU

Les pluies de vendredi et samedi passé ont provoqué de nouvelles infections primaires et secondaires selon le modèle [agrométéo](#). Les multiples cycles infectieux en cours et/ou terminés induisent une



apparition régulière de nouveaux symptômes sur feuille et sur grappe. Les conditions pluvieuses et humides sont favorables aux sporulations et aux repiquages.

- Privilégier des produits multisites de contact (cuivre, folpet). Le surdosage du cuivre n'augmentera pas son efficacité. Une dose de 250-300 g/ha de cuivre métal est actuellement recommandée.
- Raccourcir les délais entre deux traitements et protéger la vigne après un lessivage (15-20 mm de pluie) et au plus proche des prochaines précipitations annoncées.
- Ne pas dépasser un intervalle maximum de 7 jours pour les produits de contact et 10 jours pour les produits pénétrants/systémiques, même si aucune pluie n'est annoncée. Les rosées suffisent pour les sporulations et la protection contre l'oïdium doit être assurée.
- Effectuer les travaux en vert et la gestion de l'enherbement en priorité dans les parcelles sensibles et fortement touchées.

Depuis le début de la saison les conditions sont très favorables au développement du mildiou. Les témoins non-traités traduisent une pression forte de la maladie. La couverture phytosanitaire doit être sans failles, afin d'éviter l'apparition de rot gris et de rot brun par la suite. Maintenir un rythme de traitement soutenu en profitant des fenêtres de traitements disponibles.

OÏDIUM

Le nombre de symptômes d'oïdium sur feuille est en hausse depuis la mi-juin. De l'oïdium sur grappe est observé dans les secteurs ou cépages sensibles. La météo changeante des prochains jours est favorable au développement du champignon. Veuillez contrôler attentivement vos parcelles. En présence d'oïdium sur grappe, il est primordial de stopper l'infection avant la fermeture de la grappe, stade à partir duquel il est difficile d'intervenir efficacement.

Un poudrage au soufre (25 kg/ha) peut être effectué à condition que les températures soient supérieures à 25°C, que la luminosité soit bonne et en absence d'orage en fin de journée. Les fenêtres adaptées se font rares.

Une alternative au poudrage peut être envisagée. Resserrer l'intervalle entre deux applications et privilégier un traitement au soufre mouillable à 6.4 kg/ha en application face par face. Maintenir par la suite un intervalle de maximum 10 jours entre deux traitements. Il est également possible de travailler avec de l'hydrogénocarbonate de potassium (anciennement bicarbonate de potassium) combiné à du soufre mouillable pour une certaine action curative. Se référer à l'index phytosanitaire pour vérifier les miscibilités et quantités de cuivre maximales à combiner.



Oïdium sur grappe, Sylvaner Châteauneuf

Les mesures préventives restent primordiales. L'ébourgeonnage, le palissage et l'effeuillage permettent une meilleure application des produits dans la zone des grappes et défavorisent le développement de l'oïdium. Actuellement des doses de 4 à 6,4 kg/ha de soufre mouillable sont préconisées.

Vous trouverez dans la rubrique « [aide et ressource](#) » d'agrométéo la méthode de détermination de l'intervalle entre 2 traitements selon l'indice de risque oïdium ainsi que la [présentation](#) du fonctionnement du modèle « oïdium ».

FLAVESCENCE DORÉE

Pour rappel, le premier traitement contre *Scaphoideus titanus* a été effectué dans la semaine du 17 au 22 juin. Le second traitement est à prévoir 10-12 jours après la première application.

Service cantonal de l'agriculture

